

Les obligations des communes en matière de logements, sociaux ou non, ne sont pas toujours faciles à faire comprendre aux habitants des plus aisées d'entre elles.

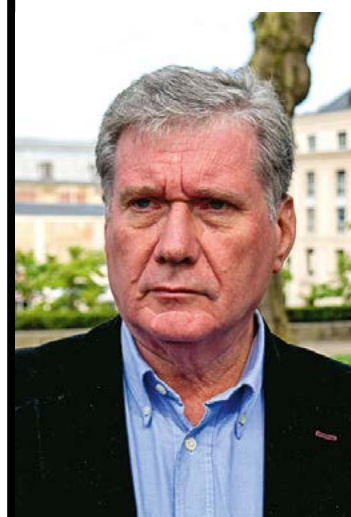
Logements Un besoin qui divise

PERMIS DE CONSTRUIRE BÉNÉFICIAIRE

Dossier - P. 2

Actualités p.4

YVELINES



Le secrétaire
départemental
du FN réagit à
son éviction

Actualités p.7

MAGNANVILLE



Colère du
maire après
l'arrivée de
migrants sur
la commune

Actualités p.6

ROSNY-SUR-SEINE

La voile, outil thé-
rapeutique pour
jeunes autistes



Actualités p.8

POISSY

Rue de la Tournelle
quatre mois
de fermeture



Actualités p.9

MANTES-LA-JOLIE

Le projet d'école
alternative crée
l'engouement



P. 7 **CONFLANS** Quatre mois de chan-
tier sous la rue du centre-ville

P. 7 **LIMAY** Ils font bénir leurs
voitures

P. 8 **VALLEE DE SEINE** La droite ironise
sur les visites ministérielles

P. 9 **MANTES-LA-VILLE** Un mantevillois
au festival de Cannes

P. 11 **VAUX-SUR-SEINE** Des bouteilles
de champagne en guise de butin

P.11 **LIMAY** Les animosités créent
l'animation

P. 14 **AUBERGENVILLE** Un week-end festif

DU 28 MAI AU 12 JUIN 2016

01 39 07 85 02



Paroles de



"Jardins de voyageurs"

5^e
édition

paroles-de-jardiniers.fr
#parolesdejardiniers



Yvelines
Le Département

DOSSIER Logements : un besoin qui divise

La construction de nouveaux logements collectifs engendre des batailles parfois féroces dans les communes les plus aisées, comme à Villennes sur-Seine. Au désir de statu quo de certains répond celui de faire de solides bénéfices d'autres propriétaires. Avec, en toile de fond, les durcissements successifs des lois et règlements nationaux qui exigent plus de logements, sociaux comme privés.



ILLUSTRATION
« L'intérêt bien compris des Villennois est que nous satisfassions à nos obligations triennales, en social comme en non social », plaide le maire Michel Pons (LR).

Alors que l'Île-de-France manque plus que jamais de logements, qu'ils soient ou non sociaux, l'équation se complique pour les maires des communes les plus récalcitrantes. C'est notamment le cas dans la très chic Villennes-sur-Seine et ses 5,5 % de logements sociaux bien peu nombreux au milieu des villas et maisons de maître. Son premier magistrat s'arrache actuellement les cheveux, et défend face aux habitants sa volonté de permettre les constructions sous la menace de l'Etat.

Le respect des obligations de construction, en vallée de Seine, de nouvelles habitations, quelque soit leur statut, est aujourd'hui surveillé de près par la préfecture des Yvelines. Et, ces dernières années, l'Etat a considérablement renforcé

les pénalités et sanctions en cas de non-respect par les communes d'une proportion aujourd'hui placée à 25 % de logements sociaux, censée être atteinte en 2025.

Révision du plan d'urbanisme annulée faute de logements

En effet, d'un côté, la préfecture vient d'annuler la décision de révision du Plan local d'urbanisme (Plu) *, au prétexte d'une insuffisance des objectifs en matière de logement. De l'autre, une partie de ses administrés est vent debout contre l'idée de voir s'ériger des projets de logements collectifs dans la commune, qu'ils craignent de voir vendus aux promoteurs

Et en effet, une autre catégorie Villennoise n'est pas opposée à un joli bénéfice en vendant à un promoteur plutôt qu'à des particuliers, ce qu'ont confirmé des agents immobiliers à *La Gazette*. « On peut être mis devant les tribunaux à la fois parce qu'on veut construire, et parce qu'on refuse de construire ! », raconte non sans ironie le maire Michel Pons (LR), donnant l'exemple d'administrés désireux de voir leur terrain devenir constructible.

« On aurait augmenté les impôts » sans le projet de 87 logements

Dans le même temps, plus de 600 Villennois ont récemment indiqué leur refus de voir s'ériger une résidence de 87 appartements (dont 40 % seront sociaux, Ndlr) route de Marolles. Composé d'une villa et de cinq petits immeubles, ce projet du promoteur privé Corem a donné lieu à une importante contestation. Au moins un recours a été formé devant le tribunal administratif.

Pour l'instant, la commune, sous surveillance préfectorale, paiera 96 000 euros de pénalités de retard liées au manque de logements cette année. « Sans le projet Marolles, notre pénalité aurait été doublée, on aurait augmenté les impôts », assure cependant Michel Pons. Il fait d'ailleurs noter que sa municipalité, satisfaisant à son obligation de construire 97 logements sociaux de 2014 à 2016, n'est pas considérée comme carencée.

A Villennes-sur-Seine, 7 % de logements sociaux fin 2016

Comme dans nombre de communes parmi les plus aisées depuis le passage de la loi sur la Solidarité et le renouvellement urbain (SRU), qui a fixé pour la première fois, en 2000, des objectifs en matière de logement social, certains habitants pourraient accepter, voire souhaiter, une hausse d'impôts plutôt que des logements aidés.

« L'intérêt bien compris des Villennois est que nous satisfassions à nos obligations triennales, en social comme en non social, faute de quoi nous deviendrions carencés, répond le maire à cet argument valide tant que la loi SRU n'avait pas été durcie. *L'Etat pourrait alors préempter des ventes et y construire le maximum de ce qu'il pourrait faire.* »

Il semble néanmoins probable que la commune se trouve, en 2025, très en-deçà de l'obligation « très exigeante » de 25 % de logements sociaux. Elle



En 2016, la municipalité devra payer à l'Etat environ 96 000 euros de pénalités liées au manque de nouveaux logements.

devrait ainsi n'en avoir que 7 % à la fin de l'année. « Désormais, les opérations ne pourront se faire que sur des terrains que les gens vendent », se défend déjà le premier magistrat, sans trop d'espoir, pour obtenir la mansuétude préfectorale.

Coïncé entre l'Etat, les électeurs souhaitant vendre à bon prix et ceux craignant les immeubles, il plaide en faveur du logement auprès des habitants. « Le logement social n'est pas péjoratif. Nos enfants doivent pouvoir vivre à Villennes, ils n'ont pas les moyens d'acheter de grosses maisons, explique-t-il. Il faut construire pour

eux, pour des personnes d'un certain âge, pour les familles monoparentales. »

Michel Pons relève néanmoins un changement d'état d'esprit depuis le début des années 2000. « Il y a eu une évolution des mentalités de la population, les gens admettent maintenant le besoin de logements, analyse-t-il. Mais il ne veulent pas qu'on en fasse trop... et peut-être pas trop à côté de chez eux non plus »

* Le Plan local d'urbanisme (Plu) détermine finement, quartier par quartier, les orientations et règles de la commune en matière de construction.

Urbanisme : un plan pour les gouverner tous

Les règlements d'urbanisme, comme la définition des objectifs en matière de construction de nouveaux logements, seront désormais gérés au niveau intercommunal en vallée de Seine.

Les plans d'occupation des sols (Pos) et plans locaux d'urbanisme (Plu) définissent finement les orientations urbanistiques de chaque commune. Ils étaient l'une des dernières prérogatives des maires, notamment dans les communes rurales... elle a pris fin avec la création de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPSO), désormais chargée de l'urbanisme de Rolleboise à Conflans-Sainte-Honorine.

Les 31 Pos et 42 Plu des 73 communes membres de GPSO devront donc être, d'ici au 31 décembre 2019, tous remplacés par un seul et unique plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). Lors du dernier conseil communautaire, les élus ont à une large majorité voté le lancement de la procédure de constitution de ce plan intercommunal, ainsi que ses orientations.

Ces dernières permettront de définir ensuite les priorités urbanistiques dans chaque quartier des villes et villages de la communauté urbaine. « Le PLUI n'est pas l'addition de tous les Plu, a indiqué Suzanne Jaunet, adjointe LR à Achères et vice-présidente de GPSO en charge de l'urbanisme. Il y aura une mise en cohérence, et une intégration des règles en vigueur. Pour nous, c'est un enjeu considérable. »

Les principaux buts fixés dans la délibération votée ce soir-là sont notamment de « préparer le territoire à l'arrivée du RER Eole », de « mettre en valeur la Seine de Mousseaux à Conflans », de « répondre à l'enjeu de cohésion territoriale » entre espaces urbains et naturels, de « préserver la vocation agricole », ou encore d'assurer « une répartition équilibrée de l'habitat sur l'ensemble du territoire ».

Pour la plupart des élus, c'est bien cette dernière proposition, relative aux nouveaux logements qu'ils soient ou non sociaux, qui constituera le nerf de la guerre dans les années à venir. Nombreuses sont d'ailleurs les majorités municipales, afin de faire savoir leurs demandes, à avoir engagé des procédures de révision de leurs Pos ou de leurs Plu juste avant le lancement du processus de constitution de ce PLUI.



LES HALLES de LIMAY

Fruits...légumes...produits frais...surgelés...

Acceptation des tickets restaurants

LIMAY. ZAC DES HAUTS REPOSOIRS. TÉL. 01 30 33 31 10

YVELINES Le secrétaire départemental du FN réagit à son éviction

Le bureau politique du Front national a pris la décision de démettre Philippe Chevrier de sa fonction de secrétaire départemental des Yvelines, pour avoir pris part au rassemblement de Jean-Marie Le Pen le 1er mai.



Philippe Chevrier a donné une conférence de presse ce lundi 9 mai pour évoquer la situation du parti et son éviction.

Philippe Chevrier, secrétaire départemental des Yvelines du Front national, a été écarté de cette fonction par le bureau politique frontiste. Il lui est reproché sa présence au rassemblement de Jean-Marie Le Pen, le 1er mai devant la statue de Jeanne d'Arc à Paris. Alors que Marine Le Pen organisait le même jour un banquet « populaire et patriotique » du côté de la porte de la Villette.

Présent aussi le 1er mai aux côtés de Jean-Marie Le Pen, Bruno Gollnisch et Marie-Christine Arnautu ont quant à eux été priés de quitter la direction du FN par une motion adoptée par le bureau politique du Front national.

« Personne n'a reçu la consigne de ne pas aller au rassemblement de Jean-Marie Le Pen. »

Conseiller municipal à Rambouillet, conseiller communautaire à Rambouillet Territoires et conseiller régional d'Île-de-France, Philippe Chevrier était secrétaire départemental du FN depuis huit ans. Il garantissait avoir appris son éviction par la presse. « Mon éviction est expliquée uniquement par ce qui serait mon indisciplinisme, a indiqué Philippe Chevrier lors d'une conférence de presse du 9 mai à Versailles. Mais pour qu'il y ait indisciplinisme, il aurait fallu des ordres. Or personne n'a reçu la consigne de ne pas aller au rassemblement de

lagazette-yvelines.fr

Jean-Marie Le Pen », affirme Philippe Chevrier. En réaction à cette mise à l'écart, le frontiste a annoncé qu'il allait quitter le groupe FN au conseil régional, dès le 10 mai, où il continuera à siéger « seul, en tant que non inscrit ». Et Philippe Chevrier de préciser : « Les instances nationales du Front national décideront si elles veulent m'exclure mais je ne démissionnerai pas du parti. » Il ajoute vouloir participer à « la refondation d'un FN libéré d'un système écrasant, limite autoritaire ».

Philippe Chevrier juge l'élection de Wallerand de Saint-Just comme « illégale »

Lors de sa conférence de presse du 9 mai, Philippe Chevrier a souhaité donner son avis sur la situation actuelle au parti de Marine Le Pen. « Aujourd'hui, je ne suis pas dans un état d'esprit de revanche mais c'est l'occasion de prendre une liberté de parole que je n'avais plus. »

A un an des présidentielles, « la faiblesse du Front national vient de son bureau exécutif où il y a un problème de compétence », estime l'ancien patron du FN des Yvelines. « Je considère que le programme du Front national tel qu'il est va dans le bon sens, mais j'ai des doutes sur la capacité des gens qui entourent Marine Le Pen à l'appliquer. » Il reproche aussi au bureau exécutif une politique qui consiste « à

suivre les sondages, ce qui correspond à suivre une mode du moment ». Pour Philippe Chevrier, le processus de fonctionnement est aussi à remettre en question. « Les votes se déroulent à main levée après que Marine Le Pen ait dit ce qu'elle va voter. Sur les quarante votants, la moitié sont salariés et du coup, tout le monde suit la présidente du parti, assure-t-il. J'appelle ça une méthode stalinienne. »

« les adhésions au FN sont en chute libre » selon Philippe Chevrier

Dans la même logique, Philippe Chevrier juge l'élection de Wallerand de Saint-Just, en tête de liste FN en Île-de-France lors des dernières régionales, comme « illégale ». « Marine Le Pen a dit vouloir Saint-Just et je considère que cette désignation est illégale car le vote s'est déroulé à main levée, certifie l'ancien patron du FN des Yvelines. Alors que j'étais aussi candidat, Wallerand de Saint-Just a obtenu 21 voix et moi 17. »

Il juge d'ailleurs le score du Front national en Île-de-France à ces mêmes élections régionales comme « catastrophique ». Du à un discours du FN qui « n'est pas adapté à ce que veulent entendre les franciliens », selon Philippe Chevrier. Et bien qu'il ne puisse pas avancer de chiffres, il affirme que « les adhésions au FN sont en chute libre depuis un an. Ça se casse la figure, particulièrement en Île-de-France. »

En bref

VALLEE DE SEINE Nouvelles sessions de concertation pour le port d'Achères

La première phase concernait les alentours de ce projet de port multimodal de 100 ha. Dès jeudi 12 mai, la seconde partie de cette concertation s'attache à l'infrastructure elle-même.

D'ici à 2040, le projet Port Seine métropole Ouest (PSMO) prévoit l'aménagement en plateforme portuaire multimodale de pas moins de 400 ha en bord de Seine, à Achères.

Réunion de synthèse le 28 juin

La concertation, qui dure depuis plusieurs années maintenant, continue ces prochaines semaines autour de la première partie de cette future infrastructure de Ports de Paris. Celle-ci, dont le chantier doit débuter fin 2018, concerne un secteur d'une centaine d'hectares, à l'Ouest de la ligne de RER,

dédié à la construction. Deux nouveaux ateliers d'échange sont ainsi organisés les jeudis 12 mai et 9 juin, à 19 h 30 à Achères (salle Boris Vian). Ils visent respectivement à discuter des solutions d'aménagement pour la première, et des effets des propositions sur la qualité de vie ainsi que comme outil de développement économique pour la seconde. Elles nécessitent une inscription préalable sur port-seine-metropole-ouest.fr. La seconde réunion publique d'information et de synthèse est donnée le mardi 28 juin, à 19 h 30 à Andrézy (salle Julien Green). Elle est ouverte à tous, sans inscription.

VERNEUIL-SUR-SEINE Le restaurant scolaire s'agrandit

Les enfants mangeront ailleurs en attendant, et devront attendre la fin de l'année avant de retrouver la cantine du groupe scolaire Jean Jaurès.



Le bâtiment actuel va donc être agrandi, et bénéficiera d'une meilleure isolation acoustique.

Le chantier a commencé lors des vacances scolaires d'avril, et doit se terminer fin 2016. L'extension du restaurant scolaire Jean Jaurès a pour but d'augmenter sa capacité d'accueil, et une meilleure fonctionnalité pour les employés servant les enfants. Le bâtiment actuel va donc être agrandi, et bénéficiera d'une meilleure isolation acoustique. Le mobilier, le matériel et l'éclairage seront intégralement remplacés.

CONFLANS-SAINTE-HONDRINE La subvention du permis est reconduite

La municipalité a offert 200 euros à une trentaine de jeunes passant leur permis B en 2015, année de lancement de ce nouveau dispositif.

Comme annoncé, la municipalité renouvelle son opération « Bonne conduite », destinée à subventionner à hauteur de 200 euros le premier passage du permis de conduire d'habitants âgés de 18 à 26 ans. Cette aide a été attribuée à 30 jeunes l'an dernier. Donnée pour une première inscription en catégorie B, elle est directement versée à l'auto-école, et comprend l'obligation de participer pendant trois jours à « une action citoyenne ».

Une aide non cumulable

Ainsi, celui du conseil départemental des Yvelines subventionne, sous conditions de ressources, le passage du permis à hauteur de 500 euros. Il inclut aussi une « contribution citoyenne », mais d'une durée de 20 à 40 h. Celui du conseil régional d'Île-de-France, plafonné à 600 euros, vise à assister ceux ayant « un projet professionnel nécessitant le permis B ».

Actualités

Actualités

En bref

FLACOURT

Restauration du pont : la collecte est lancée

Dans notre édition du 6 avril, nous évoquions une prochaine opération de mécénat destinée à sauvegarder un pont du XVIème siècle, aujourd'hui à l'écart mais que la mairie de ce village de 145 habitants souhaite intégrer aux chemins de randonnée. Depuis mercredi 4 mai, il est possible de participer à cette restauration. Les éventuels donateurs peuvent se rendre sur le site internet de la Fondation du patrimoine, qui coordonne cette collecte déductible des impôts. La municipalité espère récolter 30 000 euros et ainsi boucler le financement de ce chantier estimé à 140 000 euros.

CONFLANS

Le PS invite à débattre de Nuit debout

Dans le cadre de ses rencontres du samedi, la section PS conflanaise propose une rencontre d'échange autour du mouvement Nuit debout, samedi 14 mai, à partir de 10 h 30 au 98 avenue Carnot. Nuit debout est tenu à Paris depuis le 31 mars, tous les soirs sur la place de la République, et a également donné lieu à quelques rassemblements à Mantes-la-Jolie comme ailleurs en France. « Quels enseignements retenir pour faire évoluer notre pratique politique ? », se demandent notamment les militants socialistes de Conflans-Sainte-Honorine.

En image



CARRIERES-SOUS-POISSY le logement intermédiaire mis en avant

Ils veulent, avec la signature commune d'une convention, construire 1 500 logements locatifs intermédiaires d'ici à 2019 dans les Yvelines. Lundi dernier, les responsables du bailleur public SNI et du conseil départemental ont visité un chantier de 156 logements, dont 50 sociaux, et surtout 56 « intermédiaires ». Ceux-ci ont été créés en 2014 par l'Etat, avec des loyers plafonnés à 15 % en-dessous du prix du marché. Ils visent ceux qui « se trouvent avec des revenus trop élevés pour accéder au logement social, mais trop faibles pour se loger dans le privé », indique le Département, dont 70 % des administrés sont éligibles à un logement locatif social.

LES MUREAUX Hôpital : les syndicats en réunion publique

Ils estiment les délais beaucoup trop courts pour rassembler en une même structure les trois hôpitaux de Mantes-la-Jolie, Meulan-Les Mureaux et Poissy-Saint-Germain, ainsi que les maisons de retraite qui y sont rattachées, comme le prévoit la nouvelle loi de modernisation de la santé. La CFDT, la CGT, FO, la CFTC et Sud, réunis en intersyndicale, organisent une réunion d'information à destination du grand public afin « d'analyser les conséquences de ces réorganisations pour les hôpitaux publics et pour les usagers ». Elle se tient jeudi 12 mai, à 19 h sur le site de Bécheville (Les Mureaux).

En bref

GARGENVILLE

Rencontre d'information contre la carrière

L'association AVL3C-Vexin zone 109, qui rassemble des habitants du Mantois opposés au projet d'ouverture d'une nouvelle carrière dans le Vexin, organise une réunion d'information et de débat, ce jeudi 12 mai à la salle polyvalente du parc du château d'Hanneucourt. Le cimentier Calcia souhaite en effet exploiter le calcaire au Sud-Ouest de Bruil-en-Vexin, après la fermeture, dans quelques années, de son exploitation de Guitrancourt tout proche. L'entreprise affirme ce besoin afin de pouvoir continuer à alimenter sa cimenterie de Gargenville, mise en service en 1921.

GUERVILLE

Enfants : attention écrans

Les parents d'élèves indépendants guervillois font venir un spécialiste pour discuter autour des dangers éventuels des écrans pour les enfants, mardi 17 mai, à 20 h à la salle des fêtes de Senneville. Le conférencier n'est autre que Michel Desmurget, chercheur au CNRS en neurosciences, et notamment auteur d'un ouvrage dénonçant l'usage abusif de la télévision. Il est demandé aux intéressés une participation de deux euros. Le nombre de places étant limité, il est possible de réserver en écrivant à lipeg78930gmail.com.

lagazette-yvelines.fr

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous.

09 54 82 31 88

le@lagazette-yvelines.fr

ROSNY-SUR-SEINE La voile, outil thérapeutique pour jeunes autistes

Depuis quatre ans, ces adolescents de l’Institut médico-éducatif Amalthée progressent grâce à un atelier voile sur les eaux de la base de loisirs des Boucles de Seine.



Huit fois par an, six jeunes autistes de l’IME Amalthée pratiquent la voile à la base de loisirs des Boucles de Seine. L’objectif est thérapeutique.

Depuis 2012, une équipe d’éducateurs de l’Institut médico-éducatif (IME) Amalthée de Rosny-sur-Seine organise des ateliers voiles pour six jeunes autistes âgés de 14 à 21 ans. Au delà du loisir, cette pratique a une vraie visée éducative, pédagogique et thérapeutique.

base de loisirs des Boucles de Seine où ils naviguent sur des voiliers.

Des progrès en motricité, sociabilisation, autonomie, ...

Sebastian Flores, éducateur à l’IME Amalthée, est à l’origine de ce projet, idée qu’il tire d’une

ancienne expérience d’encadrement. En quatre ans, il a pu constater leur progression grâce à la voile et n’en compte plus les avantages. « Une des plus grosse problématique de l’autisme est l’appréhension au niveau du corps, explique Sebastian Flores. On a remarqué avec cet atelier qu’être porté par l’embarcation permet aux jeunes de prendre conscience de leurs corps. »

Sur l’eau, ces jeunes se retrouvent par deux dans des bateaux prévus pour des personnes à mobilité réduite, et naviguent en suivant les instructions de Régis, responsable des activités à la base de loisirs. Lui a aussi constaté « des évolutions énormes sur l’autonomie et la communication ».

Un autre aspect positif relevé par Sebastian Flores est que le fait d’être en groupe, de partager un effort et du plaisir, leur permettent aussi de sortir de l’isolement car « ils sont obligés de créer de l’interaction sociale ». Cette démarche est accompagnée d’un travail sur l’aspect cognitif. « Nous essayons de mettre des mots sur les sensations qu’ils ressentent, ce qui est une autre grosse problématique de l’autisme », indique Sebastian Flores.

« Je n’ai jamais vu d’autres expériences similaires avec la voile »

Les éducateurs de l’IME ont aussi inventé une « table à nœud », où se trouvent différents types de ficelles. Grâce à celle-ci, les éducateurs apprennent aux jeunes autistes à faire des nœuds marins : « ça travaille la motricité fine et même l’autonomie, avec un exemple concret : on a un jeune qui est à deux doigts d’arriver à faire ses lacets. On espère que d’ici l’été, il en sera capable. » Les progrès se font à petite échelle et au fur et à mesure : « On voit qu’ils font de plus en plus de choses d’eux-mêmes.

On est vigilant aux petits détails. » « Je n’ai jamais vu d’autres expériences similaires avec la voile, alors que ça existe pour le cheval, les animaux domestiques, etc, confie Sebastian Flores. Il n’y a rien de similaire donc il y a tout à inventer. On a envie de partager et voir si d’autres éducateurs ou skippers seraient tentés, pour que la pratique de la voile puisse servir au plus de jeunes autistes possibles. »

Séjour-régate en eaux bretonnes

Parmi les six jeunes participants à l’atelier, cinq prendront part au séjour-régate « Défis voile Bretagne » organisé par l’Association des paralysés de France (APF). Accompagnés de trois animateurs de l’Institut médico-éducatif Amalthée, les jeunes vogueront dans la baie de Quiberon du 6 au 10 juin prochains.

« Ce sera la première fois qu’on y participe, et la première fois qu’une équipe d’autistes y participe. », précise Sebastian Flores, éducateur à l’IME Amalthée de Rosny-sur-Seine. Le budget prévu pour participer au « Défis voile Bretagne » est de près de 3 500 euros, pour lequel « on cherche des subventions auprès des entreprises locales », explique Sebastian Flores. Si vous êtes intéressés pour soutenir ce projet, contactez l’IME Amalthée par courriel à amalthee@arisse-asso.fr ou au 01 30 42 74 60.

Indiscrets

« Ces déplacements [gouvernementaux] permettent, surtout, aux Mantais de faire la connaissance de leur députée », écrivent Les Républicains du Mantois dans un communiqué envoyé à l’occasion d’une énième visite ministérielle en vallée de Seine ces dernières semaines, en l’occurrence celle de Matthias Fekl (voir notre article en p.8). Ce qui ne manque pas de mauvaise foi, Françoise Descamps-Crosnier (PS) étant ainsi régulièrement aperçue, entre autres, dans les réunions et événements associatifs ou lors des déjeuners du groupement de chefs d’entreprises du Mantois.

Il veut empêcher les députés socialisés dits « frondeurs », dont l’un des meneurs n’est autre que l’Yvelinois (et patron officieux du PS départemental, Ndlr) Benoît Hamon, d’obtenir l’investiture de leur parti aux élections législatives de 2017. Daniel Lattanzio, militant socialiste meulanais, « social-libéral » comme il se décrit lui-même, et adhérent du nouveau mouvement du très médiatique ministre Emmanuel Macron, vient de créer une pétition en ligne dans ce but. Voilà qui ne va probablement pas améliorer l’ambiance chez les socialistes yvelinois.

Un rugbyman pour aider les managers de la SNCF à mieux « gérer la frustration » ? L’ex-entraîneur du XV de France, Marc Lièvremont, a prodigué la semaine dernière une formation dans cet objectif à certains responsables des lignes L, A et J du Transilien au cours d’un séminaire d’entreprise. « Explication, communication » ont été ses maîtres mots afin d’améliorer le collectif. Que les usagers du train se rassurent cependant : il n’a pas été question, lors de cette session très rugby, de plaquages envers les nombreux mécontents des retards et annulations à répétition sur ces lignes en mauvaise santé.

lagazette-yvelines.fr

VOTRE SPÉCIALISTE DES PRODUITS FRAIS

LE NOUVEAU PANIER FRAIS

FRUITS et LÉGUMES BOUCHERIE CRÈMERIE

Rue Charles-Léger 78680 Epône

Tél. : 01 30 95 76 20

www.lenouveaupanierfrais.com

En bref

CONFLANS-SAINT-HONORINE Quatre mois de chantier sous la rue du centre-ville

Colonne vertébrale du centre commerçant, la rue Maurice Berteaux connaîtra plusieurs mois de travaux. L'égoût d'évacuation des eaux pluviales nécessite d'importantes reprises structurelles.

De la mairie à la place Fouillière en bord de Seine, la conduite d'évacuation des eaux pluviales de la rue Maurice Berteaux est en mauvais état. Son revêtement doit être partiellement démolé puis à nouveau recouvert de béton, dans le cadre d'un chantier de quatre



Le chantier de rénovation est divisé en quatre phases, afin de gêner le moins possible la vie de l'artère commerçante du centre-ville.

POISSY Qui recruter pour être aidé ?

Il n'est pas toujours aisé de trouver la bonne personne pour se faire assister lorsqu'on est âgé ou en situation de handicap. Jeudi 12 mai, à 14 h à la Coordination handicap locale, la Fédération des particuliers employeurs (Fepem) d'Ile-de-France et le conseil départemental des Yvelines proposent une réunion d'information à destination des personnes en situation de perte d'autonomie ou de leurs proches. Ces particuliers-employeurs y trouveront les informations utiles pour recruter. Renseignements au 01 39 28 15 75.

LIMAY Ils font bénir leurs voitures

La démarche est plutôt inhabituelle dans les Yvelines. Après la messe de l'Ascension, le nouveau curé de l'église Saint-Aubin a opéré à la bénédiction d'une centaine de véhicules.

« Pour certaines voitures, il fallait aussi un mécanicien ! », note un Pierre Amar plutôt enthousiaste. Prêtre de la paroisse depuis six mois, il a pour la première fois béni une centaine de conducteurs dans leurs véhicules, après la messe du jeudi de l'Ascension. Une cérémonie qu'il compte bien reproduire l'an prochain.

« Une famille m'a demandé si elle pouvait faire bénir sa voiture »

« La route est un espace de violence et de danger, mais qui peut aussi être un espace de partage, de convivialité et de discussion, complète le père Amar de cette initiative, inspirée d'un pèlerinage de motards institué depuis 1979 à Porcaro (Morbihan). Dieu s'intéresse à tout, y compris à ces tas de tôles dans lesquels on passe des heures. »

lagazette-yvelines.fr



La conduite d'évacuation de la rue Maurice Berteaux (photo) est en mauvais état.

Au total, 584 mètres du collecteur d'eaux pluviales seront réhabilités par le Syndicat intercommunal d'assainissement de Conflans-Herblay (SIACH). Initialement annoncé en septembre 2014, le chantier de rénovation est divisé en quatre phases, afin de gêner le moins possible la vie de l'artère commerçante du centre-ville.

Des réparations à 600 000 €

Pendant les travaux, les effluents coulant habituellement dans l'égoût seront pompés par un compresseur, forcément bruyant. Un parking de 20 places sera aussi créé en bord de Seine, place des tilleuls, afin de compenser les emplacements de la rue occupés par le matériel de chantier. D'un montant estimé à 600 000 euros, cette remise en état devrait être terminée à la fin de l'été.

VERNEUIL-SUR-SEINE Jardinage : la mairie donne ses fleurs

Ce jeudi 12 mai, la municipalité offre les fleurs issues de ses parterres et rond-points, de 17 h à 19 h au complexe sportif François Pons. « Les parterres fleuris, déplantés en mai ou en octobre, [...] ne sont plus jetés », indique la mairie de ces dons lancés en 2014 : « Une fois replantées, les vivaces distribuées peuvent en effet refleurir plusieurs années. » La seule obligation est d'amener de quoi transporter les plantes ainsi récupérées. Renseignements auprès des services municipaux au 01 39 71 57 00.

POISSY Un second minibus pour les seniors

Au début du mois, un second véhicule a rejoint la première navette pour personnes âgées dans les rues de Poissy. Ces minibus permettent désormais de proposer cinq passages au lieu de trois en matinée, sur son trajet allant du quartier Saint-Exupéry à la Coudraie en passant par Achères. Depuis sa mise en place en septembre dernier, la Navette bleue verrait en effet sa fréquentation « augmenter régulièrement », justifie la municipalité de cet investissement. Près de 1 000 usagers y sont désormais inscrits, avec une fréquentation moyenne de 650 chaque mois, soit 25 par jour.

En bref

MAGNANVILLE Colère du maire après l'arrivée de migrants sur la commune

Suite à l'évacuation du campement Stalingrad de Paris, 21 migrants ont été placés dans le Formule 1 de Magnanville. Le maire est en colère de ne pas avoir été prévenu.



Le maire de Magnanville s'énervait de n'avoir pas été prévenu de l'arrivée de 21 migrants au Formule 1 de la commune.

Le maire est en colère après l'arrivée de 21 migrants sur la commune. « Je suis prêt à accueillir des migrants mais c'est la démarche que je veux dénoncer : ni moi ni le sous-préfet n'étions au courant », martèle Michel Lebout, maire (PCF) de Magnanville. Le 2 mai, 1615 personnes ont été évacuées d'un campement situé au niveau de la station de métro Stalingrad de Paris. Parmi-elles, 21 hommes isolés d'origines éthiopienne, afghane et soudanaise ont été placés par le Samu social à l'hôtel Formule 1 de la commune, et ce « jusqu'au 21 mai semblerait-il », confie le maire.

« Je comprends qu'il y ait des situations urgentes, mais j'aurais souhaité un petit coup de fil à minima »

« Je comprends qu'il y ait des situations urgentes, mais j'aurais souhaité un petit coup de fil à minima », estime Michel Lebout. Si le maire concède que « le Formule 1 est mieux que la Place Stalingrad », « ce n'est pas pour moi une structure d'accueil, estime-t-il. C'est à la limite de la salubrité alors que dans le Samu social, ce n'est qu'en fin de journée que Michel Lebout a été prévenu « de manière informelle ».

TAQUET^{TR}
Électricité - Éclairage public

Forte de ses 68 années d'expériences l'entreprise TAQUET implantée au cœur des Yvelines, est votre partenaire pour

La maintenance, la Conception, la Réalisation et la Modernisation de vos réseaux et installations électriques.

Nos spécialités :

- Éclairage public, signalisation lumineuse tricolore et illuminations festives
- Basse & moyenne tension
- Détection, diagnostic & géoréférencement des réseaux secs
- Courant faible & courant fort
- Domotique TEBIS, contrôle d'accès
- Réseaux informatiques, vidéo protection
- Détection incendie & intrusion...

La reconnaissance officielle de notre savoir-faire
QUALIFICATION ME4 TN4
(maintenance et travaux neufs en éclairage public)

50, rue de Sablonville - 78510 Triel-sur-Seine
www.taquet.fr - tél. : 01 39 74 01 90 - fax. : 01 39 70 65 23

VALLEE DE SEINE La droite ironise sur les visites ministérielles

L'énième visite d'un membre du gouvernement en vallée de Seine, le secrétaire d'Etat Matthias Fekl, a donné lieu à l'envoi d'un communiqué moqueur des Républicains du Mantois.

C'était le secrétaire d'Etat de trop pour la droite mantaise. Aux nombreuses et récentes visites ministérielles en vallée de Seine s'est ajoutée, mercredi dernier, celle de Matthias Fekl, chargé du commerce extérieur. Une venue accueillie par un communiqué de presse moquant le ballet gouvernemental des dernières semaines.

« Mantes-la-Jolie est devenue l'épicentre des migrations

ministérielles pendulaires », ironise le délégué LR de la circonscription, Jean-Marie Moreau. « Cortèges officiels, poignées de mains et sourires compassés se sont succédés à un rythme effréné, sans rien produire de très spectaculaire, ni même de très utile », poursuit-il, lui qui se montre nettement plus discret lorsque les opérations de communication concernent des responsables LR.

Mantes-la-Jolie « épicentre des migrations ministérielles pendulaires »

Matthias Fekl venait ce jour-là présenter la toute nouvelle position gouvernementale d'opposition au traité commercial transatlantique. Il l'a fait devant des patrons de PME du Mantois d'abord, avant de venir ensuite en débattre aux Mureaux avec les militants socialistes.

VALLEE DE SEINE GPSO : le site web se fait attendre

La nouvelle communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise devrait disposer prochainement d'un site internet sommaire. La version définitive est prévue pour septembre.



En décembre 2014, la communauté d'agglomération du Mantois dépensait plus de 42 000 euros pour un nouveau site internet (photo). Il ne sera pas réutilisé par la communauté urbaine.

Pour l'instant, son adresse, grandparisseineoise.fr, invite seulement les élus à se connecter avec un mot de passe. Cinq mois après sa création, la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPSO) reste sans outil numérique pour communiquer auprès de ses 400 000 habitants. Une

première version, avec des informations sommaires, devrait néanmoins être très bientôt consultable.

« Il suffisait de changer le logo »

« Un vrai site sera mis en ligne après l'été », indique la nouvelle struc-

YVELINES « Une vraie problématique de démarchage à domicile »

Le département enregistre de nombreuses victimes d'arnaques causées par la sollicitation à domicile. Un service de l'État est chargé d'assurer la protection économique des consommateurs.

Qui n'a pas reçu dans sa boîte aux lettres une liste de numéros de téléphone utilisables pour un dépannage ? Derrière ces contacts se cachent des sociétés peu scrupuleuses, à l'origine d'arnaques aux particuliers. De nombreux litiges résultent de cette approche. Les Yvelinois peuvent alors saisir la Direction départementale de la protection des populations (DDPP). Depuis six ans, l'une de ses missions est d'assurer la protection économique du consommateur.

Près de 1 500 saisines par an

« Si le litige est contractuel, par exemple avec un opérateur téléphonique, notre rôle est de rediriger la personne vers une instance compétente », souligne Gilles Ruaud, directeur de la DDPP des Yvelines. Si aucun contrat n'engage les deux parties, une enquête sera engagée et pourra aboutir à des sanctions administratives. Le consommateur floué pourra deman-

der des dommages et intérêts devant la juridiction compétente.

Pour saisir ce service de l'État, le particulier peut écrire un courrier, un mail ou se rendre à une permanence organisée à Versailles. « On reçoit entre 1 000 à 1 500 saisines par an, ajoute Gilles Ruaud qui admet l'existence d'« une vraie problématique de démarchage à domicile ».

TRIEL-SUR-SEINE Des émotions plein la tête des enfants

« Comment accompagner l'enfant dans ses émotions ? », se demandera le Relais assistantes maternelles triellois, lors d'une conférence tenue mardi 17 mai, à 20 h salle Grelbin. L'intervenante de cette séance ouverte aux parents et aux familles comme aux professionnels de la petite enfance est Laetitia Pruvost, psychologue au Pecq. Ce rendez-vous est gratuit, mais il nécessite une inscription préalable obligatoire au 01 39 70 22 13 ou à petite.enfance@triel.fr.

POISSY Rue de la Tournelle : quatre mois de fermeture

Suite à l'effondrement en 2013 du mur d'enceinte du prieuré royal, les travaux se poursuivent rue de la Tournelle. Depuis lundi, la voie est entièrement fermée à la circulation jusqu'à sa réouverture prévue en septembre.



Les travaux de la rue de la Tournelle devraient être achevés d'ici septembre 2016.

Les Pisciacais vont encore devoir prendre leur mal en patience. La rue de la Tournelle reliant le centre-ville de Poissy à la D 113 vers Chambourcy-Orgeval et la D 30 vers Plaisir est fermée à la circulation depuis lundi. En 2013, l'effondrement du mur d'enceinte du prieuré Saint-Louis avait grièvement blessé une fillette de 12 ans.

300 000 euros supplémentaires

Dès lors, la municipalité a œuvré à la restauration de son patrimoine. La découverte récente de malfaçons aurait contraint la ville à prendre la décision de fermer entièrement la voie jusqu'en septembre prochain.

Entamés dans les années 1990, des travaux de renforcement du mur auraient été à l'origine de la pose de 200 clous derrière lesquels il manquerait des plaques de béton. Aujourd'hui, la fermeture totale de la rue permet de « concéder un peu plus de place pour travailler », selon Antonio Amorin, chargé des travaux. En effet, la zone de stockage des matériaux se situait de l'autre côté du mur, peu pratique pour travailler rapidement.

La découverte des imprévus a un coût supplémentaire de l'ordre de 300 000 euros, ce qui porte l'enveloppe globale des travaux à 3,6 millions d'euros.



PROFIL

Derichebourg est un opérateur global de dimension internationale des services à l'environnement, aux entreprises et aux collectivités. Ses activités se répartissent en deux branches distinctes : la division Environnement et la division Multiservices. Toutes deux reposent sur un même socle de valeurs et partagent une ambition commune : Servir les Hommes tout en protégeant leur environnement



DERICHEBOURG INDUSTRIEL DERICHEBOURG MULTISERVICES DERICHEBOURG ENVIRONNEMENT

Entreprise de nettoyage : 01 34 01 13 70
5 rue Charles Edouard Jeanneret - 78300 Poissy

MANTES-LA-JOLIE Le projet d'école alternative crée l'engouement auprès des parents

Une réunion d'information concernant la création d'une école nouvelle a su réunir une trentaine de personnes. Si le projet n'en est qu'à ses balbutiements, les participants ont fait part d'un réel intérêt.



La réunion d'information a réuni une trentaine de participants au sein des locaux du collectif 12.

Sudbury n'évoque pas toujours quelque chose pour un parent lambda. Pourtant, il s'agit d'un courant d'école alternative bien connu outre-atlantique. Emma Fillion et Deborah Tatarkovic souhaitent s'appuyer sur celui-ci pour créer une école démocratique sur la commune de Mantes-la-Jolie.

Mardi dernier, elles ont organisé une réunion d'information pour présenter l'ébauche de leur projet. L'objectif était de fédérer autour d'elles une équipe partante pour se lancer dans cette aventure. Pour l'occasion, une trentaine de participants ont montré un réel intérêt quant à la construction d'une structure différente de l'école de la République.

« Le système actuel ne me convenait pas »

« J'ai commencé à me poser des questions à la naissance de ma fille, le système actuel ne me convenait pas, explique Emma Fillion, l'une des

porteuses du projet. L'ouverture de cette école n'est que la continuité d'une démarche entamée sur la place que j'ai envie d'avoir dans la société et l'environnement à apporter aux enfants et donc aux futurs adultes ».

Au fil de la réunion d'information, plusieurs présents ont partagé ce même constat de départ. « Tous les jours, mon fils reste avec ma mère qui le laisse évoluer à son rythme et faire les activités dont il a envie, lance l'une des participantes. En un an, il a appris à compter en français et en anglais jusqu'à 40, il est épanoui ».

Un univers non-conventionnel

Si ce modèle d'école favorise l'autonomie, la créativité tout en responsabilisant l'enfant (voir encadré), s'inscrit aussi dans un cadre radicalement différent de celui développé par l'éducation nationale. A ce titre, il peut être source de nombreuses craintes notamment

sur la poursuite du cursus scolaire dans un univers conventionnel.

« Si un enfant a envie de passer le bac, il pourra le faire de lui-même : en candidat libre, précise Deborah Tatarkovic, co-fondatrice du projet d'école nouvelle. L'idée est de créer un microcosme et laisser la vie se faire. Il y a peut-être des enfants qui ne s'adapteront pas à ce système ». Pour l'instant, le projet est lancé sans qu'un business plan ne soit établi, ni aucun local trouvé, simplement l'envie de concrétiser une école démocratique pour la rentrée 2017.

Sur le modèle de l'école Sudbury-Valley

Le projet de Deborah Tatarkovic et Emma Fillion s'inspire de l'école Sudbury-Valley. Depuis 50 ans, les Etats-Unis ont fait naître des structures dynamiques nouvelles. Destinée aux enfants de 3 à 19 ans, l'école démocratique s'attache à rendre les enfants responsables de leur propre éducation. Ils évoluent tous ensemble au sein d'un même collectif et se consacrent à ce qui les intéresse sans contrainte de programme ni de temps. Concrètement, ils vont et viennent entre des espaces dédiés aux arts plastiques, à la musique, à la lecture, au sport...

Autour d'eux, les encadrants garantissent la préservation d'un espace bienveillant et sécurisant, tant physiquement que d'un point de vue moral. Ils doivent faire en sorte de favoriser la liberté d'évoluer de chacun, tout en mettant à disposition leur expérience et leur savoir, cela en considérant l'enfant comme leur égal.

MANTES-LA-VILLE Un mantevillois au festival de Cannes

Yves Francillette, mantevillois de 27 ans, sera présent au festival de Cannes pour la diffusion du film « Voir du pays », dans lequel il a joué un rôle de soldat.

Yves Francillette, mantevillois, foulera le tapis rouge lors du prochain festival de Cannes. Il y sera avec l'équipe du film « Voir du pays », qui fait partie de la sélection « Un certain regard », parallèle à la compétition officielle. Être au milieu des stars de cinéma sera une première pour Yves Francillette, « mais je n'appréhende pas, même si ce n'est pas une chose qu'on fait tous les jours », confie-t-il.

Tournage en France et en Grèce

Dans « Voir du pays », Yves Francillette joue le rôle secondaire d'un soldat rentrant d'opération

extérieure. « C'est un ami avec qui j'ai fait l'armée qui m'a poussé à participer au casting du film et nous avons tous les deux été pris car l'équipe cherchait de vrais soldats pour ces rôles afin de donner de la crédibilité », raconte le jeune mantevillois. « Je garde du tournage de très bons souvenirs car nous sommes devenus amis avec l'équipe du film et nous avons tourné pendant deux mois en France et en Grèce. »

Malgré le plaisir qu'Yves Francillette a passé à jouer dans « Voir du pays », il n'envisage pas de faire carrière dans le cinéma. « Mais si on me contacte, ça dépendra des projets », sourit le mantevillois.

POISSY La statue de Saint-Louis inaugurée par son descendant

Elle avait été très sévèrement endommagée par un acte de vandalisme. Aujourd'hui restaurée, elle a été fêtée à nouveau dimanche, à la collégiale, en présence de l'héritier de la couronne royale.

La statue du roi Saint-Louis, désormais fixée sur son socle, a retrouvé sa place dans l'église. En avril 2015, une personne atteinte de troubles du comportement l'avait fait chuter de son piédestal au sein de la collégiale pisciacaïse. Elle avait alors été brisée en de nombreuses parts, seule la tête étant restée intacte.

Dimanche dernier, en fin d'après-midi, Louis de Bourbon, l'un des héritiers présomptifs à la royauté abolie, d'ailleurs né comme Saint-Louis un 25 avril, était présent pour son inauguration. Un autre prétendant à la couronne, Henri

d'Orléans, comte de Paris, avait participé à cette opération de sauvegarde ayant coûté environ 3 000 euros.

La statuette désormais fixée

Au départ, compte tenu des importants dégâts, il était envisagé un remplacement à l'identique, mais une restauration s'est finalement avérée possible. Elle a pris deux mois à Pierre-Charles Mouterde, un artisan yvelinois spécialisé : il lui a fallu reconstituer, puis repeindre cette statuette de 1,20 m en plâtre.

YVELINES Le Département veut se séparer de certaines routes

Le conseil départemental souhaite céder aux communes ou aux intercommunalités une partie de sa voirie, notamment là où un second axe départemental a été créé, rapporte Le Parisien.

leur a ainsi indiqué Jean-François Raynal (LR), son vice-président délégué aux mobilités.

En vallée de Seine, ces déclassements pourraient toucher la RD 164, qui passe par Villennes-sur-Seine, comme la RD 154 traversant Verneuil-sur-Seine une fois sa déviation terminée.

« Des voies de contournement ont été réalisées. [...] Ces voies ne doivent plus être à la charge du département »,



Retrouvez les adresses et horaires des magasins proches de chez vous sur lidl.fr

AUBERGENVILLE

Sur eux, les pièces d’identités d’autrui

Trois personnes ont été placées en garde à vue pour recel de vol, port d’arme et conduite sous l’emprise de stupéfiants.

Samedi, il était six heures du matin quand une personne a appelé police secours pour indiquer aux autorités que plusieurs individus étaient en train de s’affairer autour d’une voiture BMW. Une patrouille de police s’est ainsi déplacée allée des acacias pour voir ce qu’il en était. Les fonctionnaires ont contrôlé deux hommes et une femme se trouvant sur place.

A l’intérieur de leur voiture, les forces de l’ordre ont mis la main sur une matraque ainsi qu’une bombe lacrymogène. Il s’est avéré que les trois personnes incriminées étaient porteuses de pièces d’identités ainsi que de téléphones portables qui ne leur appartenaient pas. Toutes ont été arrêtées et placées en garde à vue. Un test a été effectué sur le conducteur qui s’est révélé positif aux stupéfiants.

GARGENVILLE L’accident provoque la mort du motard

Un homme de 39 ans est décédé dans un accident de la circulation vendredi soir. Il conduisait sa moto lorsqu’il a percuté un poids lourd venant en sens inverse.

Vendredi soir, un accident de la route a été à l’origine de la mort d’un conducteur de deux-roues. Il était 18 heures lorsqu’un camion et une moto se sont percutés sur la route départementale 130, au niveau de Gargenville. La circu-

lation a été entièrement coupée durant plus de 3 h 30.

Selon les premiers éléments recueillis sur les lieux de l’accident, il semblerait que le chauffeur du poids lourd aurait souhaité tourner à gauche lorsqu’au même moment, une moto se trouvant en sens inverse serait arrivée à une allure soutenue. Le choc n’aurait laissé aucune chance au conducteur du deux-roues âgé de 39 ans. Cet habitant de Flins-sur-Seine serait décédé sur place malgré un massage cardiaque effectué par le médecin du Samu.



Illustration
Les secours sont intervenus pour prendre en charge le conducteur du deux-roues.

ROSNY-SUR-SEINE

L’incendie d’origine criminelle

Dans la nuit de samedi à dimanche, un incendie s’est déclaré dans une maison en bois. Aux alentours de minuit, les sapeurs pompiers sont intervenus pour maîtriser les flammes qui ravageaient un pavillon vide d’occupants.

Selon les premiers éléments constatés sur place, il semblerait que l’origine du sinistre soit criminelle. En effet, une fenêtre a été retrouvée ouverte dont un des battants a été sorti de ses gonds et posé au sol.

Qui plus est, la salle de bain était en désordre, comme fouillée.

LES MUREAUX

A 4 ans, il chute du premier étage

Samedi soir, un enfant de quatre ans a chuté du premier étage. Il semblerait qu’il était en train de jouer sur un lit superposé situé près de la fenêtre, lorsque le jeune garçon a basculé à l’extérieur. Pour autant, cet accident n’aurait pas mis en danger les jours de l’enfant.

Il a été pris en charge au centre hospitalier de Poissy-Saint-Germain-en-Laye en vue d’effectuer des examens approfondis.

MANTES-LA-JOLIE Quatre mois de prison ferme pour des violences aux policiers

La justice a condamné un homme dans l’affaire des violences faites à l’encontre des policiers le 20 avril dernier.



Illustration
Le 20 avril dernier, trois policiers avaient été blessés dans le quartier du Val Fourré.

Un homme a été arrêté dans un bar de la ville dimanche soir, un peu avant 23 heures. Il est suspecté d’avoir participé aux violences faites sur les policiers de Mantes-la-Jolie le 20 avril dernier. Ce jour-là, une patrouille circulait dans le quartier du Val Fourré lorsqu’elle a aperçu un homme faisant l’objet d’un mandat de recherche.

Dimanche soir, les policiers ont repéré l’un d’entre eux dans un bar de Mantes-la-Jolie. Ils en ont profité pour l’arrêter et le placer en garde à vue. Âgé d’une petite trentaine d’années, l’homme a été déferé mardi devant le parquet de Versailles.

Un dernier à arrêter

Les fonctionnaires avaient voulu procéder à son interpellation lorsqu’un groupe de personnes s’était interposé tout en les prenant pour cible. Trois policiers avaient fini par être blessés (voir *La Gazette* du 27 avril).

La justice a condamné un homme dans l’affaire des violences faites à l’encontre des policiers le 20 avril dernier.

VAUX-SUR-SEINE Des bouteilles de champagne en guise de butin

Deux hommes de 26 ans et 20 ans ont été arrêtés suite à un cambriolage. Le plus jeune a échappé aux autorités à bord d’une voiture volée.

Suite à l’appel d’un voisin vigilant, la police nationale est intervenue dans une affaire de cambriolage à Vaux-sur-Seine. En début de semaine dernière, les autorités ont intercepté un homme de 26 ans en train de sortir d’une maison qu’il venait de visiter. L’auteur présumé du cambriolage portait un sac de sport contenant notamment une tablette numérique, des bijoux ainsi que des bouteilles de champagne.

deuxième suspect est monté à bord d’une voiture dont la plaque d’immatriculation a été relevée. Le véhicule s’avèrera volé au Mesnil-Saint-Denis, au sud du département, depuis le 30 avril dernier.

Dans l’après-midi même, une équipe de la brigade anti-criminalité a repéré ladite voiture du côté de Mantes-la-Jolie.

A son bord, les autorités n’ont rien trouvé mais ont mis la main sur le deuxième suspect, un habitant de Limay âgé de 20 ans. Le duo de malfaiteurs a été déferé devant le parquet de Versailles mercredi dernier.

Le complice en fuite

Il formait un duo avec un autre homme qui a réussi à s’enfuir à la vue des forces de l’ordre. Ce

ACHERES A 14 ans, il apporte un pistolet au collègue

Un collégien de 14 ans a été placé en garde à vue après avoir apporté une arme au sein de son établissement scolaire.

Mardi après-midi, un sac avait été laissé dans le couloir d’un établissement scolaire lorsqu’un membre du personnel a souhaité l’ouvrir pour découvrir l’identité de son propriétaire. A l’intérieur s’y trouvait un pistolet à plomb. Prévenue de ce fait, la police nationale a appréhendé le propriétaire dudit sac.

Placé en garde à vue, le jeune homme aurait expliqué aux policiers que depuis qu’il avait trouvé par hasard cette arme, il la conservait sur lui au cas où il pouvait un jour en avoir besoin. Âgé de 14 ans, il s’est avéré que le collégien en question devait passer devant le conseil de discipline dans la journée même.

LIMAY Les animosités créent l’animation

La fête foraine a été le lieu de nombreuses tensions. Mercredi et vendredi, les forces de l’ordre sont intervenues après que deux bandes rivales ont souhaité s’affronter.

La semaine dernière a été agitée du côté de la fête foraine de Limay. D’abord mercredi soir où une vingtaine de jeunes étaient bien déterminés à en venir aux mains, plus exactement aux coups de poings américains. Douze personnes ont été arrêtées pour être placées en garde à vue au commissariat de Mantes-la-Jolie. Les forces de l’ordre auraient également récupéré sur place plusieurs objets pouvant potentiellement être utilisés en tant qu’arme.

Deux bandes rivales

Selon nos confrères du journal *Le Parisien*, il semblerait que le fond de cette histoire soit des animosités entre deux bandes rivales : de jeunes habitants de Limay et d’autres provenant du quartier du Val Fourré.

Si aucun blessé n’a été déploré, plusieurs dégradations ont été remarquées sur des véhicules stationnés. Ainsi, quatre personnes ont été déferées devant le parquet de Versailles pour ces faits précis, indique le quotidien. Également, l’ensemble des suspects seraient ressortis de leur garde à vue avec des convocations pour le tribunal.

Course-poursuite entamée

À peine 24 heures après, de nouvelles tensions ont éclaté aux abords de la rue des coutures. Plusieurs appels passés à police secours ont fait part d’une trentaine de personnes



Illustration
Une course-poursuite s’est déclarée entre la police nationale et des jeunes ayant refusé de se soumettre à un contrôle.

souhaitant en découdre. Les forces de l’ordre se sont donc déplacées en nombre vendredi, un peu après 1 h 30 du matin. En arrivant sur place, une équipe de la brigade anti-criminalité a souhaité contrôler un véhicule dans lequel se trouvaient six personnes. Le conducteur en a décidé autrement.

Il a entamé une course-poursuite avec les autorités, les menant ainsi dans le quartier du Val Fourré. Sur leur passage, les policiers ont percuté des poubelles mises en travers de leur route. Ils ont également fait

face à des projectiles dont un vélo jeté sous leurs roues. L’aventure automobile a finalement pris fin lorsque le véhicule en fuite est venu percuter une voiture stationnée.

Six Yvelinois ont été arrêtés par les fonctionnaires pour être conduits en garde à vue. Agés entre 16 ans et 19 ans, les jeunes habitent tous Mantes-la-Jolie ou Rosny-sur-Seine. Selon le journal *Le Parisien*, il semblerait que ces derniers affrontements aient constitué une réponse à ceux de mercredi.

Villette

Parcs et jardins

Terrains de sports

Entretien d'espaces verts

Arrosage,

Éclairage,

Pavages,

Jeux,

Clôtures

62, avenue du Vieux Chemin de Saint-Denis - 92230 GENNEVILLIERS
Tel: 01 40 85 06 22
www.marcel-villette.fr

DEPUIS 1929

Intermarché

SUPER

"TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHERE"

Du mardi 10 au dimanche 22 mai*

Du mardi 10 au dimanche 22 mai*

25% 50% 50% EN AVANTAGE CARTE

REDECouvrez LA FIDELITE

Programme de fidélité interactif

Marie-Anne DURAND
LAVOUR n°11688

Client Acteur

Producteur Commerçant

MANTES-LA-JOLIE

C. Cial les Bords de Seine - R. Jean Hoët - Tél. : 01 30 33 06 84
du lundi au samedi : 8h30 - 20h00 - le dimanche : 9h - 13h

CANOE-KAYAK Sélections des équipes de France à Mantes-la-Jolie

Mantes-la-Jolie accueillait en fin de semaine dernière les meilleurs kayakistes français pour les sélections en équipes de France. Quatre mantais ont pris part à la compétition pour tenter de décrocher le sésame.



180 pagayeurs français se sont opposés au stade nautique Didier-Simon.

Pour la quinzième année d'affilée, les meilleurs kayakistes français s'affrontaient au stade nautique Didier-Simon de Mantes-la-Jolie pour les sélections des équipes de France. Pour Marc Bédée, président de la section canoë-kayak de l'association sportive Mantaise (ASM), cette compétition a été « un succès avec un beau temps au

rendez-vous et la présence d'environ 180 kayakistes sur quatre jours, estime-t-il. Depuis 2001, les sélections se font à Mantes-la-Jolie car c'est un stade nautique reconnu où le vent souffle toujours dans l'axe. »

Côté sportif, quatre pagayeurs de l'ASM pouvaient prétendre à des places en équipe de France. Franck

Le Moël termine à la 4e place au classement général en 200 m monoplace. « J'aurais pu faire une meilleure course et atteindre la troisième place », explique Franck Le Moël.

Nicolas Boursier, 19 ans, réussit le tour de force de finir 2e en moins de 23 ans. Suivi de Yohann Le Moël à la 3e place. Agathe Sanankone, junior de 18 ans, finit à la 8e place en 500 m et à la 6e en 200 m.

Une qualification possible en vue pour Franck Le Moël et Nicolas Boursier

Pour les quatre mantais, les chances de participer aux Jeux olympiques de Rio semblent moindre. Mais leurs performances respectives, surtout celles de Franck Le Moël et Nicolas Boursier, peuvent laisser espérer une qualification en équipe de France, et ainsi une participation à la coupe du monde et aux championnats d'Europe. « Nous attendons la décision de la fédération française qui devrait intervenir d'ici mercredi », explique Franck Le Moël.

FOOTBALL Poissy : la montée s'éloigne

La première place de CFA, synonyme de montée en nationale, s'est éloignée de Poissy suite à la défaite sur le terrain de Croix.

Poissy devait l'emporter sur le terrain de Croix ce week-end pour continuer à viser la montée en national. Mais en s'inclinant par la plus petite différence (2-1) face à un concurrent direct à l'accession, les joueurs de Nordine Kourichi se retrouvent à neuf points du leader Quevilly. Alors que trois journées

restent à être disputées.

Après une première mi-temps sans but, c'est Croix qui ouvre la marque dès le retour des vestiaires. Les croisiens vont alourdir la différence 25 minutes plus tard et pousser les pisciacais à tout donner dans la bataille. Grâce à un

retourné de Mamilonne, Poissy va revenir à un petit but du match nul à la 83e minute, mais le score ne bougera plus.

Poissy est à neuf points du leader

L'autre club local engagé en CFA, le FC Mantois, a battu à domicile l'Entente Sannois Saint-Gratien (1-0).

HANDBALL

Cinquième victoire de rang pour les conflanaises

Les féminines du handball club de Conflans-Sainte-Honorine recevaient Harnes ce samedi pour la 20e journée de nationale 2. Pendant les 35 premières minutes, les deux équipes se sont rendues coup sur coup. Puis les conflanaises vont commencer à prendre l'avantage et rester en tête jusqu'au coup de sifflet final. Score final : 30 à 26 pour les joueuses locales.

Grâce à cette cinquième victoire d'affilée, les rouges et noires conservent leur troisième place au classement, à égalité de points avec l'actuel second : Brest. Alors que deux journées restent encore à être disputées.

EQUITATION 11e Jumping international de Mantes-la-Jolie



Des cavaliers du monde entier sont venus participer au onzième jumping international de Mantes-la-Jolie.

Mantes-la-Jolie était la capitale de l'équitation du 5 au 8 mai dernier. Pendant quatre jours, la 11e édition du jumping international de Mantes-la-Jolie se disputait au parc des Exposition de l'Île Aumône. Des cavaliers du monde entier sont venus participer à cette compétition qui com-

prenait une étape du circuit de la Fédération Française d'équitation, des épreuves nationales et internationales. Selon le Parisien, ce sont 600 chevaux et 300 sportifs qui ont pris part aux épreuves de maniabilité, de saut d'obstacles et de dressage.

Transdev Recrute

des conductrices(eurs)...



Ils viennent de parcourir différents, mais partagent deux choses essentielles :

leur métier de conducteur,

leur passion pour leur métier.

Vous avez plus de 21 ans,
vous avez un sens commercial développé
et aimez rendre service aux autres,
faites comme eux, rejoignez Transdev !

Postulez par e-mail :
rh.poleidfouest@transdev.com

 **transdev**
INVENTONS VOTRE MOBILITÉ

© Jérôme CARON



**ENTREPRISE DE PROPRIÉTÉ
NETTOYAGE TOUS LOCAUX**
Copropriété, logements locatifs, industrie, tertiaire ...

20 Rue des Piquettes - Bât. C - 78200 BUCHELAY
Tél. : 01 34 77 17 96 / Fax : 01 34 77 42 20
e-mail : aris.services@orange.fr

Notre mission : entretenir, préserver, valoriser votre patrimoine

Quelques services proposés :

Entretien de parties communes - Service des déchets ménagers
Nettoyage de vitrerie - Nettoyage de parking
Débarras d'appartements, caves ... Remise en état de locaux
Nettoyage après sinistre (inondation, incendie)

8 rue Porte aux Saints - 78200 Mantes-la-Jolie
Tél. : 09 54 82 31 88
redaction@lagazette-yvelines.fr
numéro ISSN 2431-1960

AUCHAN MANTES BUCHELAY

GRANDE BRADERIE LE 16 MAI de 9 H 00 A 20 H 00



-50%

sur une sélection
de caméras de sport
et accessoires



**Lampe Hue Go
de Philips**

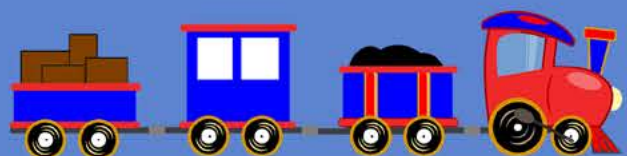
99.90€

-50%

49.95€

-40%

sur une sélection de jouets garçons



30%

sur une sélection
d'articles de sport
et de ballons



-50%

sur une sélection
de PACKS
TELEPHONE
avec ABONNEMENT
ORANGE et SFR



**Vêtements
dessous femme**

1€ à 3€

Chaussures

Homme
Femme
enfant

5€

-30%

sur une sélection
d'articles de maquillage



Produits repérés en magasin. Ces offres sont limitées aux stocks disponibles en magasin. Pas de commande d'articles possible.



HYPERMARCHÉ AUCHAN MANTES BUCHELAY

A 13 - sortie Mantes Sud ou Mantes Ouest

Tél. 01 30 98 22 22

Suivez votre magasin sur : <https://www.facebook.com/AuchanMantes>

